

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé du poste : Agent d'exploitation fluviale – spécialisé en mécanique et maintenance des matériels agricoles et/ou d'espaces verts

Statut : Filière technique – Catégorie C - Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Mission principale :

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de centre d'exploitation fluviale, et fonctionnelle du responsable d'équipe l'agent d'exploitation fluviale assure la régulation hydraulique, l'exploitation et l'entretien des ouvrages du domaine fluvial. Dans ce cadre, il assure l'embellissement des sites d'écluses, l'accompagnement des bateaux et l'entretien préventif des ouvrages. En gestion de crise, il peut intervenir sur des missions spécifiques, sous l'autorité du responsable de centre ou du responsable d'équipe.

Dans ce cadre de sa spécialité en mécanique agricole et/ou des espaces verts, il programme et assure les travaux préventifs et curatifs des matériels thermiques du centre et autre, dans le respect des règles de sécurité.

Localisation du poste : Direction du Fleuve et des Ports - Direction adjointe exploitation maintenance
- Secteur exploitation Amont - Centre départemental d'exploitation fluviale d'Amiens - 2, rue Baillon
- AMIENS

Groupe de fonctions IFSE : 2C8

Activités :

Surveillance et interventions préventives, curatives ou d'urgence d'entretien et d'exploitation du réseau hydraulique et du domaine fluvial

- Participer à l'état des lieux régulier de la voie d'eau et de ses dépendances : identifier les dégradations et les risques pour les usagers en termes de sécurité et de pollution (déversement d'hydrocarbures...), alerter le responsable de centre des dégradations constatées
- Procéder à la sécurisation du chantier préalablement aux interventions, dans le respect des règles de sécurité en vigueur : assurer la pose de protections et de balisage du chantier
- Assurer la surveillance du niveau des plans d'eau et assurer, en période de navigation ou de crue, les interventions de régulation du niveau d'eau
- Effectuer les travaux préventifs ou curatifs d'assainissement et d'entretien du domaine fluvial : procéder au curage des contre fossés, au fauchage et à l'élagage des arbres et arbustes, assurer le traitement des plantes invasives et l'entretien des végétaux sur berges, collecter les déchets flottants sur le fleuve
- Réaliser des petits travaux de maçonnerie (joint, pavage...)
- Assurer le nettoyage des haltes fluviales et la collecte des déchets
- Assurer des permanences le week-end et les jours fériés lors de la période de navigation selon un planning établi

Réalisation des travaux préventif et curatif des petits matériels thermiques du centre

- Effectuer les travaux d'entretien et de réparation des matériels du centre d'exploitation et autre (matériel agricole et d'espaces verts, moteur de bateau...)
- Etablir les commandes de pièces, y compris des consommables et gérer les stocks
- Par ses compétences, participer à la réflexion, à la recherche et aux tests des nouveaux matériels

Environnement du poste :**Situation relationnelle du poste :**

Relations hiérarchiques : l'agent d'exploitation fluviale est rattaché(e) au responsable de centre qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation.

Relations fonctionnelles :**Internes :**

- Avec le responsable d'équipe
- Avec les collègues des différents secteurs de la Direction du Fleuve et des ports et notamment son homologue dans les autres centres
- Avec l'ensemble des collègues des autres services d'exploitation routière départementaux

Externes :

- Avec les usagers de la voie d'eau
- Avec les entreprises
- Avec les concessionnaires et revendeur de matériel

Moyens mis à disposition :

- Équipements de protection individuelle
- Matériel de la direction
- Petit matériel de location
- un atelier de mécanique
- Bâtiments et installations de la direction

Contraintes du poste :

- Travail à l'extérieur en toute saison
- Travail à proximité de la voie d'eau
- Déplacements fréquents
- Conduite de véhicules et d'engins
- Manipulation de produit nettoyant ou diluant et d'outils coupants
- Travail en hauteur
- Port de vêtements de sécurité et EPI obligatoire
- Travail le week-end et jours fériés pendant la période de navigation selon un planning établi

Compétences requises :

- Permis B, EB, et C exigés / et EC appréciés
- Diplôme en mécanique générale, agricole ou d'espace vert de niveau CAP exigé, niveau bac apprécié.
- Expérience dans l'entretien des espaces verts ou travaux paysagers appréciée
- Permis pro bateau apprécié
- Certificat de natation exigé

Connaissances :

- Connaissance des règles de sécurité et des procédures de signalisation du danger
- Maîtrise du maniement des outils de terrassement, d'élagage, de débroussaillage et de fauchage, des godets, bennes, pinces
- Maîtrise des techniques de conduite des engins et véhicules
- Connaissance du code fluvial
- Connaissance en espaces verts (taille de formation pour fruitiers ou arbres en général, entretien, plantation, conception...)
- Connaissance en travaux fluviaux (technique de confortement de berges, génie végétal...)
- Connaissances en mécanique générale, électronique, électromécanique
- Maîtriser l'entretien et la réparation du matériel agricole et des espaces verts classique (débroussailleuse, tronçonneuse, taille haie, tondeuse...)

Aptitudes professionnelles :

- Capacité d'organisation et de coordination
- Capacité d'analyse et de contrôle
- Autonomie
- Polyvalence
- Bonne condition physique

Comportements professionnels – motivations :

- Rigueur et méthode
- Réactivité
- Disponibilité
- Sens du travail en équipe
- Respect des consignes et des horaires
- Bon relationnel

Avantages

- Les agents du Département profitent d'une politique RH dynamique, innovante et stimulante :
- Développement et renforcement des compétences : Un plan de formation ambitieux et un accompagnement à la mobilité interne tout au long de la carrière
- Soutien financier : Régime indemnitaire, prime annuelle, titres-restaurant
- Déplacements : Forfait mobilité durable et participation aux frais de transport en commun (75% dont location de vélo et co-voiturage)
- Action Sociale : Accès aux prestations du CNAS (vacances, loisirs, billetterie) et à une Amicale du personnel, temps conviviaux (noël des enfants du personnel, vœux, village des agents...), accompagnement social et actions de prévention des risques professionnels
- Inclusion : Aides spécifiques et adaptation des postes de travail
- Santé : Contrats collectifs mutuelle et à la prévoyance avec participation de l'employeur, séances sport-santé et bâtiments équipés de salles de sport
- Équilibre : Télétravail et horaires flexibles pour concilier vie professionnelle et vie personnelle
- Conciergerie privée sur Amiens
- Déploiement d'actions pour améliorer continuellement la qualité de vie au travail, le travail en transversalité et en mode projet

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 31 août 2026.